

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à la salle Lévis St-Yves, mercredi 7 février 2024 à 19 h 00.

Sous la présidence de Monsieur Martin Harvey, maire suppléant. Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

Absent : Michel Pelletier	maire, MOTIVÉ
Doris Jetté	siège no 2
Regent Michaud	siège no 3
Sylvie Lacoursière	siège no 4
Georges Lysight	siège no 6
Denis Bergeron	siège no 5

Assiste également à la séance extraordinaire :

Madame Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière
Madame Sonia Bellemare, à titre de secrétaire de la séance.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

025-02-2024 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de monsieur Martin Harvey, maire suppléant.

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sylvie Lacoursière, appuyé par monsieur le conseiller Régent Michaud et unanimement résolu par ce conseil de nommer madame Sonia Bellemare à titre de secrétaire pour la présente assemblée publique.

026-02-2024 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Jetté appuyé par monsieur le conseiller Denis Bergeron et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte l'ordre du jour tel que présenté.

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024
- 3) Période de questions
- 4) Clôture de l'assemblée

027-02-2024 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Régent Michaud appuyé par madame la conseillère Doris Jetté et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles que présentées en annexe.

Les élus ont opté majoritairement pour la dispense de lecture

Prévisions budgétaires pour l'année 2024

RECETTES

Taxes générales	323 935 \$
Tarification services municipaux	214 903 \$
Compensations tenant lieu de taxes	64 925 \$
Autres revenus de sources locales	49 875 \$
Prévision pour carrière et sablière	550 000 \$
Transferts conditionnels	180 659 \$

TOTAL DES RECETTES 1 384 297 \$

DÉPENSES

Administration générale :

Conseil municipal	70 301 \$
Application de la loi	8 000 \$
Gestion financière et administrative	256 231 \$
Greffe	1 363 \$
Évaluation	24 015 \$
Autres	80 517 \$
	440 427 \$

Sécurité publique

Police	47 222 \$
Sécurité incendie	106 333 \$
Sécurité civile	2 000 \$
Autres	\$
	155 555 \$

Réseau routier

Voirie municipale	253 314 \$
Enlèvement de la neige	165 120 \$
Éclairage de rues	5 500 \$
Signalisation et affichage	2 250 \$
Transport en commun	2 350 \$
	428 534 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	45 891 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	18 900 \$
Réseaux d'égouts	24 390 \$
Matières résiduelles	93 973 \$
Matières recyclables	72 746 \$
Quote-Part cours d'eau	1 170 \$
	257 070 \$

Aménagement et urbanisme

Aménagement, urbanisme et zonage	17 478 \$
----------------------------------	-----------

Industries et commerces	1 720 \$
Tourisme	\$
Autres	\$
	19 198 \$

Loisirs et culture

Parcs et terrains de jeux	17 300 \$
Activités récréatives	10 000 \$
Autres organismes	2 000 \$
Bibliothèque	16 330 \$
	45 630 \$

Frais de financement

Frais de banque	200 \$
Fond dépenses élections	8 000 \$
Acquisition d'immobilisation	74 230 \$
Dépenses fonds carrière et sablière	\$
Surplus (déficit) acc. Non aff.	(44 547 \$)
	37 883 \$

TOTAL DES DÉPENSES	1 384 297\$
---------------------------	--------------------

Explication des secteurs d'activités de fonctionnement	
Revenus	
Taxes générales	Principal revenu de la Municipalité basé sur la valeur des propriétés
Tarification services municipaux	Eau, égout, matières résiduelles
Compensations tenant lieu de taxes	Compensation des gouvernements
Autres revenus de sources locales	Sécurité incendie, licence et permis, administration générale, mutation, banque
Prévision pour carrière et sablière	Redevance carrière et sablière
Transferts conditionnels	Subventions réseau routier, passage à niveau

CONFORMÉMENT à l'article 957 du Code municipal, le budget sera distribué dans la prochaine parution du journal "Le Prémontexte".

PÉRIODE DE QUESTIONS

028-02-2024

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Jetté appuyé par monsieur le conseiller Régent Michaud et résolu de clore la présente séance à 19h05.

Martin Harvey, maire suppléant

Secrétaire d'assemblée

Je, Michel Pelletier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.